

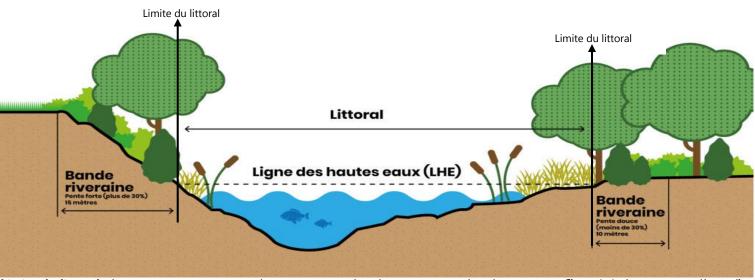
Téléphone :

Nº de demande :
Nº de reçu :

Demande de certificat d'autorisation | TRAVAUX EN RIVE, LITTORAL OU ZONE INONDABLE

Travaux relatifs à une traverse de cours d'eau

Sur l'ensemble du territoire, quiconque qui désire procéder à toutes interventions dans la rive ou le littoral incluant les quais, doit obtenir au préalable un certificat d'autorisation conformément aux dispositions du règlement numéro 2021-06.



Limite du littoral : Ligne imaginaire qui marque la transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. C'est généralement jusque-là que l'eau monte chaque année.

monte chaque annee.	
Demandeur	
Nom :	Propriétaire : Mandataire :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
Emplacement	
Matricule :	Lot:
Adresse :	
Travaux	
Date de début des travaux :	Date prévue de fin des travaux :
Valeur des travaux :\$	
Exécutant des travaux	
Nom:	No RBQ :
Adresse :	

2025-01 Page 1 | 3



Description de l'activité projetée			
Superficie du terrain affectée par les travaux : (m² ou pi²)			
Description des matériaux que vous prévoyez utiliser			
Dispositions spécifiques à l'activité			
REAFIE: https://www.legisquebec.gouv.gc.ca/fr/document/rc/O-2,%20r.%2017.1			
	ochez les		
арх	propriées		
1. La traverse est située en rive ou en littoral.			
2. Elle a une largeur maximale de :			
a) 7 mètres pour un passage à gué;			
b) 5 mètres pour une autre traverse de cours d'eau sans appui ni stabilisation dans le littoral (REAFIE, art. 339).	_		
3. L'ouvrage respecte toutes les conditions de réalisation du RAMHHS, dont les articles 7, 8, 15 (1°et 2°), 21, 29, 30, 33.6 et 33.7). https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/ramhhs-reglement-va.pdf	_		
Des travaux qui ne répondent pas aux conditions <u>2 ou 3</u> requièrent une autorisation ministérielle.			
Moi, déclare que l'activité est conforme aux conditions applica	ables		
prévues par le RAMHHS et le REAFIE			
Documents exigés			
Un plan démontrant la localisation de l'activité projetée, incluant la délimitation des milieux hydriques (lac, cours d'eau, rive, littoral et zone humide) sur le lot visé et les superficies affectées par l'activité, identifiant les distances et mesures (daté et signé)			
Procuration (si le demandeur n'est pas le propriétaire)	<u>Formulaire</u>		
Des documents supplémentaires pourraient être demandés afin de compléter votre demande			
Tarif Les frais de 35 \$ sont encaissés lors de la demande et ne sont pas remboursables, et ce, en conformité avec le règlement sur les permis et certificats en vigueur.			

Information concernant le dépôt de votre demande

Le présent formulaire doit être dûment rempli et signé et doit être déposé au Service de l'urbanisme et de l'environnement de la Municipalité avec les plans et documents requis par les règlements d'urbanisme. Tous plans ou documents autres qui sont nécessaires à l'étude de la demande peuvent être exigés.

Nous communiquerons avec vous afin de compléter la demande et de vous informer lorsque le permis ou le certificat d'autorisation sera prêt.



Signature du demandeur	
	Initiales
Je déclare que les renseignements donnés dans ce formulaire sont exacts et que si l'autorisation demandée m'est accordée, je me conformerai aux règlements municipaux en vigueur et aux lois pouvant s'y rapporter :	
Je comprends que cette demande ne constitue en aucun temps une autorisation d'effectuer les travaux demandés :	
Date :	
Nom:	
Signature :	
(propriétaire ou procureur fondé)	

Téléphone : (450) 834-2596 urbanisme@rawdon.ca Télécopieur : (450) 834-303 l rawdon.ca